

CONSEIL DU TRÉSOR

«Plan de guerre» en marche

Jean-Marc Salvet

jmsalvet@lesoleil.com

Des voyants rouges viennent de s'allumer sur le tableau de bord du Conseil du trésor, le ministère responsable des 61,9 milliards \$ que dépensera l'État québécois en 2010-2011. Ces clignotants forcent la ministre Monique Gagnon-Tremblay et ses hauts fonctionnaires à préparer d'urgence un «plan de guerre», qui pourrait se traduire par l'abandon de programmes et par la mise à plat de certaines structures à partir de 2011-2012, a appris *Le Soleil*.

Ce plan gouvernemental n'a pas encore été baptisé. Des sources le présentent comme «un plan de retour à l'équilibre budgétaire relatif aux dépenses» (en opposition à celui du ministère des Finances qui, lui, mise également sur la colonne des revenus). Il nous a aussi été décrit comme le premier vrai «mécanisme de réévaluation continue».

Selon nos informations, il sera rendu public à la fin du mois par la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Gagnon-Tremblay.

Une équipe a été constituée pour l'élaborer. Ordre a été donné de le compléter avant la présentation du

budget du ministre Raymond Bachand, qui sera dévoilé en mars.

«Ce sera un vaste plan de révision des politiques et des programmes gouvernementaux. Mais il touchera aussi à la gouvernance et aux processus», a-t-on confié. Autrement dit, à la façon de gérer les ministères et les organismes, ainsi qu'à l'organisation du travail.

Le langage est technique, mais les conséquences «seront très concrètes», dit-on. C'est avec ce mécanisme que le gouvernement Charest pourrait décider d'abolir les Agences régionales de la santé, qui coûtent 600 millions \$ par an.

Si ce plan est en cours d'élaboration, c'est qu'on s'est aperçu au

Conseil du trésor que l'objectif de contenir la hausse des dépenses à 3,2 % ne pourra être obtenu par des moyens «classiques» pendant plusieurs années de suite.

Pour la prochaine année financière, celle de 2010-2011, l'opération visant à ramener la hausse des dépenses d'une moyenne de 4,6 % à 3,2 % peut encore être menée à terme avec les traditionnels outils de resserrement — bien que ce soit difficile.

Avec près d'un milliard de dollars en moins par rapport à ce qu'ils auraient pu escompter, la très grande majorité des ministères devront en effet encaisser un gel ou un quasi-gel de leur budget, a-t-on confirmé.

Croissance des besoins ou pas, ils devront vivre avec l'enveloppe qu'ils ont déjà.

Seuls ceux de la Santé, de l'Éducation et de la Famille obtiendront plus que les autres. «On va privilégier ces trois ministères parce qu'on n'a pas encore le choix pour le moment. Mais la croissance dont ils bénéficieront ne sera plus la même qu'avant.» Pas question pour la Santé, donc, de compter sur 6 % d'augmentation cette fois encore.

ÉVITER LES CHEVAUCHEMENTS

Mais limiter les dépenses à 3,2 % pour les années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ne pourra se faire de la même façon, expliquera

dans quelque temps Monique Gagnon-Tremblay aux Québécois.

«Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on peut passer l'année 2010-2011, mais qu'on ne réussira pas à traverser les autres de la même façon.» Il faudra recourir à d'autres moyens, notamment réévaluer la pertinence de certains programmes et structures, résume notre source. Le gouvernement n'aura pas le choix s'il veut non seulement retrouver l'équilibre financier en 2013-2014, mais faire en sorte que les Québécois en aient davantage pour leur argent, ajoute notre interlocuteur en faisant référence aux lourdeurs, aux doubléments et aux chevauchements.

Le pire des deux mondes



Il y a des pays qui se sont donné une grosse structure centralisée et de petites structures régionales pour administrer leur système de santé et d'éducation. Il y en a d'autres qui ont opté pour une structure centrale légère et une organisation régionale plus lourde. Et il y a le Québec, qui s'est donné des gros ministères et des grosses structures régionales.

Voilà le genre de constats affligeants que l'on trouve dans le deuxième fascicule du groupe d'économistes rassemblés par le ministre des Finances Raymond Bachand pour le conseiller dans la préparation de son prochain budget. Le dédoublement de structures et les chevauchements qu'ils engendrent coûteraient près de 600 millions de dollars seulement dans le secteur de la santé. Car, en plus d'avoir un « gros » ministère, nous sommes pourvus de 15 agences et de trois autres structures

régionales en plus de 95 centres de santé et de services sociaux. Le système est tellement

lourd et rigide que ça prendrait l'accord du ministre pour l'ouverture d'un groupe de médecine familiale.

Les quatre économistes se demandent pourquoi la performance des sociétés d'État commerciales n'est à peu près jamais comparée. Quand il y a étalonnage (*benchmarking*), comme sur une partie des activités d'Hydro-Québec, les économistes constatent la faible productivité comparativement aux autres joueurs. Est-ce que Québec est un « actionnaire de contrôle » exigeant, à la recherche du meilleur rendement?

Les experts constatent aussi que les pays qui ont un grand filet social comme le nôtre sont plus enclins à le financer par des taxes, cotisations ou tarifs que par les impôts. Sauf au Québec où on va chercher l'argent par l'entremise de l'impôt. Encore une fois, c'est le pire des deux mondes parce que le prélèvement de lourds

impôts nuit davantage à l'économie en s'attaquant à la production plutôt qu'à la consommation.

Pour appuyer leurs dires, ils citent une étude de l'OCDE où on constate qu'un milliard de dollars prélevé en impôt a un impact négatif de 800 millions de dollars sur le PIB alors qu'une ponction identique sous la forme de taxes à la consommation n'a qu'un impact négatif de 300 millions de dollars.

Le problème avec les deux fascicules du comité consultatif c'est qu'on nous présente un constat objectif et des pistes de solution d'une grande pertinence qui risquent cependant d'être sans lendemain. Je ne suis pas sûr que le gouvernement ait de l'estomac pour une réforme en profondeur de l'État québécois afin qu'il nous coûte moins cher.

J'ai peur de me sentir comme quelqu'un à qui on présente un menu rempli de mets succulents, mais à qui on ne servirait que des hot-dogs.

ÉDITORIAL

Négociations

Qui mérite le plus ?

Après des années de louvoiement entre les groupes de personnels qui exercent leur profession dans le secteur public, Québec doit modifier ses priorités. Les privilèges dont profitent encore quelques catégories de salariés composées surtout d'hommes, tels les policiers, les employés d'Hydro-Québec et ceux de la SAQ, doivent faire place à la reconnaissance des professions de l'éducation et de la santé dans un contexte de pénurie croissante.



Au moment même où un CSSS du Bas-du-Fleuve est forcé par le tribunal d'intégrer les infirmières placées chez lui par une agence privée, au grand dam de ces infirmières qui ne veulent rien savoir des conditions du personnel permanent, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, juge que la demande salariale de 11,5 % sur trois ans du Front commun est «un peu élevée». Et l'offre de 7,5 % sur cinq ans du gouvernement est-elle raisonnable quand on sait qu'à peine 5 % sont prévus pour les salariés, les autres 2,5 % étant réservés pour des réformes patronales?

Nous apprenions hier que les médecins spécialistes qui ont déjà obtenu des augmentations de 35 % pour la période 2007 à 2015 (chiffres publiés au moment de l'entente) exigent maintenant entre 4 % et 6 % de plus par année. Voilà 8000 individus dont la rémunération passerait alors de 250 000 \$ en 2007 à près d'un demi-million en 2015! Est-ce aussi «un peu élevé» ou l'argument du rattrapage par rapport à Toronto justifie-t-il une telle exubérance, comme pour les policiers et les professeurs d'université?



JEAN-ROBERT
SANSEACON

L'argument du rattrapage en vaut d'autres, mais il se discute aussi à la lumière de la capacité de payer et des priorités d'une société. Si Québec cède avec les médecins, c'est toute la structure salariale des professionnels de la

santé qui sera déséquilibrée au profit d'un seul groupe.

Québec doit cesser de gérer sa main-d'œuvre à la petite semaine et adopter une politique qui tienne compte de tous les facteurs, dont celui de la valorisation des professions de l'avenir dans un contexte de pénurie appréhendée. Les médecins, certes, mais les autres aussi.

Les centres d'hébergement ont de plus en plus de difficulté à recruter du personnel stable; on manque partout de physiothérapeutes et d'ergothérapeutes, de techniciennes en radiothérapie... En fait, les seules catégories de personnels qui ne font face à aucune pénurie, ce sont les employés, des hommes pour la plupart, qui appartiennent à l'économie du passé. Pourtant, ce sont les seuls à qui les gouvernements consentent encore des conditions qui défient toute concurrence, et ce, avec la complicité silencieuse des directions syndicales au plus haut niveau. Quant au ministre des Finances, il explique que de verser des primes aux commis de la SAQ ne coûte pas tellement plus cher au gouvernement... Allons donc! C'est dire qu'à cause de leur nombre, les employés d'hôpitaux méritent moins que les vendeurs de la SAQ parce que la moindre augmentation consentie aux 60 000 infirmières coûte très cher à l'État!

Que l'on oublie l'argument ridicule de la sécurité d'emploi, il ne tient plus: c'est de chasse au personnel spécialisé et de moyens efficaces pour le retenir que nous parlons désormais.

Assurer des conditions de travail enviables aux professionnels de la santé et de l'éducation procède d'un urgent changement de priorités en faveur des secteurs d'avenir pour assurer notre bien-être collectif.

**LES MÉDECINS SPÉCIALISTES N'ACCEPTERONT
AUCUN RÉGIME MINCEUR IMPOSÉ PAR QUÉBEC**



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

Léger surplus pour le Québec en novembre

→ Le gouvernement du Québec a enregistré un léger surplus budgétaire en novembre, malgré une forte hausse des dépenses de santé. Québec a encaissé presque 5,1 milliards \$ de revenus en novembre, ce qui lui a permis de dégager un surplus budgétaire de 33 millions \$. L'information est tirée du dernier rapport mensuel des opérations financières, paru en fin de journée vendredi. Tous les postes de revenus sont en hausse par rapport à novembre 2008. L'impôt des particuliers (13,1%), les taxes à la consommation (11,1%), mais également l'impôt des sociétés (107%) pointent vers le haut. Novembre n'aura donc pas nui au gouvernement Charest dans l'atteinte de ses cibles budgétaires. En comparaison, le mois d'octobre avait été affreux, avec un déficit de 865 millions \$. L'embellie n'empêchera toutefois pas le gouvernement Charest de faire un déficit pour l'année 2009-2010, qui se termine le 31 mars. Au cours des sept premiers mois de l'exercice, le déficit a été de 2,5 milliards \$ et il devrait sans peine atteindre les 4,7 milliards \$ prévus pour l'année entière. *D'après La Presse*